

**7<sup>ème</sup> Forum de l'Action Internationale des Collectivités**  
**Palais des Congrès de Paris, 4 & 5 juillet 2016**

**Réunion – mini colloque du groupe-pays Niger**  
**Lundi 04 juillet, 14h30 – 16h00**

---

**Compte-rendu**

*(version du 9 novembre 2016)*

---



*Tribune du Colloque Niger 2016*

## Présentation :

Au Niger, la France est un des pays leaders en matière de coopération internationale, par l'implication de ses collectivités territoriales, mais aussi par le nombre d'acteurs impliqués dans des programmes de développement. Les dernières Assises de la coopération décentralisée franco-nigérienne, organisées en octobre 2014 à Niamey, ont permis de souligner à nouveau l'importance de la coopération décentralisée, au Niger comme en France. Or ces dernières années, cette coopération est confrontée à un contexte sociopolitique et sécuritaire complexe, qui rend difficiles les déplacements au Niger. Parallèlement, le contexte politique français a changé - nouveaux exécutifs issus des élections successives, contraintes budgétaires, etc.

Cet événement, organisé en partenariat avec l'Ambassade du Niger et l'appui du Ministère français des Affaires Etrangères et du Développement International (MAEDI) – services à Paris et Ambassade de France –, avait pour objectif de permettre aux élu(e)s des collectivités françaises, de **partager avec les représentants nationaux et locaux nigériens, leurs préoccupations et leurs motivations, quant au maintien des liens de coopération.**

En complément, dans le sillon de la COP21, un temps d'échanges avec les différents participants devait porter sur : « **l'impact du dérèglement climatique sur la production agricole et l'énergie au Niger** ». Le Niger se trouve en zone sahélienne, où la désertification et la dégradation des terres s'intensifient : l'objectif était de prendre la mesure de la situation et voir ce qui a été fait, au niveau local et national, pour résorber et prévenir les difficultés, en lien avec les Objectifs du Développement Durable (ODD). En raison de l'indisponibilité de l'intervenant sollicité, Guillaume Benoît (CGAAER), des documents listés en annexe sont disponibles sur demande.

## Intervenants :

- SEM. El Hadji Abou Ado, Ambassadeur du Niger en France
- M. Ada Laoualy, Secrétaire Exécutif de la Stratégie pour la Sécurité et le Développement des zones sahélo-sahariennes du Niger (SDS-SAHEL NIGER) et Conseiller Principal du Premier Ministre
- M. Charles Josselin, Président d'honneur de Cités Unies France, ancien Ministre
- M. Bertrand Fort, Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales, MAEDI
- Mme Céline Gropp, Attachée de coopération, représentante de l'Ambassade de France au Niger au sein du Service de Coopération et d'Action Culturelle.
- Collectivités françaises engagées au Niger et leurs homologues nigériennes
- Représentant(e)s des associations nigériennes de collectivités : M. Mohamed Anacko, Président du conseil régional d'Agadez, Président de l'association des régions du Niger (ARENI) et le secrétaire permanent de l'ARENI, M. Soumana Hassane, M. Mahaman Bachir Sabo Mazadou Maire, président du conseil de la ville de Zinder, Vice-président de l'association des municipalités du Niger (AMN) et le secrétaire permanent de l'AMN, M. Harouna Arzika
- Spécialiste des questions climatiques au Niger et au Sahel : Guillaume Benoît, **excusé**, Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER, Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt)

## Sommaire :

### Introduction

- I) L'avancée des mesures étatiques pour mettre en place la décentralisation
- II) L'impossibilité de rencontrer les partenaires : un frein à la coopération
- III) Jeunesse et sécurité, deux thématiques récurrentes dans la coopération avec le Niger
- IV) Actions de terrain : les exemples de coopération entre Zinder et le Val-de-Marne et celle entre Dogondoutchi et Orsay
- V) De l'aide au développement à la coopération décentralisée : réinventer des échanges réciproques

### Conclusion



*Vue de la salle*

## Annexes :

- Liste des présents
- Liste des excusés
- Lettre de l'Ambassadeur de France au Président de Cités Unies France
- Présentation de la SDS-Sahel Niger
- Liste des documents complémentaires de Guillaume Benoît (CGAAER)
- Présentation du groupe pays Niger par Cités Unies France
- Actes des 2<sup>èmes</sup> Assises de la Coopération décentralisée franco-nigérienne, 13 - 17 octobre 2014 – Niamey



*Tribune du Colloque Niger 2016.*

*De gauche à droite : M. SEM El Hadji Abou Ado, M. Laoualy Ada, Mme Céline Gropp*

### Accueil :

**Constance Koukoui, responsable Afrique, Cités Unies France**, remercie les intervenants et les participants pour leur présence au Forum.

### Introduction :

**SEM. El Hadji Abou Ado, Ambassadeur du Niger en France**, introduit la conférence



Cette rencontre a été organisée pour poursuivre les échanges afin de voir comment améliorer les coopérations entre les collectivités nigériennes et françaises.

Il est question de rassurer les partenaires malgré le fait que le Niger, dans sa bande sahélo-sahélienne, rencontre des troubles liés au terrorisme et aux actes de violences.

### I) L'avancée des mesures étatiques pour mettre en place la décentralisation



**M. Mahaman Bachir Sabo Mazadou**, Maire, président du conseil de la ville de Zinder, Vice-président de l'association des municipalités du Niger (AMN) résume les aspirations des collectivités nigériennes.

Depuis un certain temps, le corpus juridique et législatif du Niger a évolué. Ceci s'observe à travers le **décret de février 2016** qui transfère les compétences sur quatre domaines (l'éducation, la santé, l'hydraulique et l'environnement) aux collectivités. L'Etat, pour pallier à toute insuffisance et assurer un développement harmonisé de l'ensemble des collectivités territoriales, a créé une **agence nationale de financement des collectivités territoriales** qui assure la péréquation dans l'investissement des collectivités territoriales avec un fonds dénommé « **fonds de péréquation** ».

Un deuxième fonds a été créé par cette agence qui est le **fonds FAD (fonds d'appui à la décentralisation)** qui vient en apport aux fonctionnements des collectivités.

Le troisième guichet mis sur pied est le « **guichet appui technique** » qui sert de support technique pour l'élaboration des projets, l'évaluation, l'accompagnement et la faisabilité. Aussi, l'ensemble des **programmes de développement communautaires (PDC)** et des **programmes de développement régionaux (PDR)** sont opérationnels et la dimension climat est un pan important de ces PDC. Avant l'élaboration des PDR, l'Etat a tenu à faire de telle sorte que la dimension « sécurité », vu la position géopolitique du Niger, soit prise en compte par les conseils régionaux et les conseils municipaux pour qu'à la base la jeunesse nigérienne

soit intégrée. Ceci afin de parer à toute éventualité d'incorporation ou de recrutement par les différents mouvements terroristes présents sur le territoire.

Un autre décret a été signé par l'Etat consistant à faire une stratégie nationale de formation afin de réduire les déficits techniques de certaines entités décentralisées. Pour garantir une formation continue, l'Etat a créé un **centre de formation en gestion des collectivités territoriales** qui permettrait de renforcer les capacités au sein des collectivités, de recruter des personnes qualifiées pour étoffer le cadre technique et cela rendrait effective l'opérationnalisation des collectivités.

**Julian Creuzé, Chargé de mission aux Relations internationales, Région Hauts-de-France**, présent dans le public a demandé des précisions concernant les formations destinées aux collectivités locales. Comment cela se passe pour des communes ou des intercommunalités qui ont des besoins ? Comment peuvent-elles s'adresser à l'organisme en charge des formations ? Comment se déroulent les formations ?

Cependant le temps a manqué pour répondre à ses interrogations. Vous pourrez trouver un début d'informations sur la page : <http://enam.refer.ne/spip.php?article38> du site de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature : [www.enam.refer.ne/](http://www.enam.refer.ne/).

**Madame Céline Gropp, Attachée de coopération, représentante de l'Ambassade de France au Niger au sein du Service de Coopération et d'Action Culturelle**, demande d'excuser l'absence de SEM l'Ambassadeur de France au Niger qui est attaché aux questions de coopération décentralisée. Elle fait la présentation du département dont elle a la charge.

Au sein de l'Ambassade de France, il a été mis en place un **poste de Volontaire international** qui est dédié aux questions de coopération décentralisée et la volontaire actuelle se nomme **Léa Da Lage** qui est chapeautée par l'attachée de coopération. Elle est disponible pour toutes les problématiques et disposée à discuter sur plusieurs sujets notamment ceux liés au fait que plusieurs personnes se posent des questions sur le plan sécuritaire et se demandent s'il est possible de se rendre au Niger. L'Ambassade de France au Niger a la volonté de redynamiser la coopération décentralisée. Il est prévu en **janvier 2017 des élections municipales**. Des perspectives de coopération avec la collectivité de Niamey, qui n'a pas de coopération avec les collectivités françaises, pourraient se développer. Des pistes de coopération peuvent être faites dans plusieurs domaines et l'Ambassade de France au Niger est un relais pour faire et accompagner des coopérations.



**Issouf Maha, Maire de Tchirozérine, Secrétaire général de ENMETTAF**

ENMETTAF est une association intercommunale qui anime la coopération décentralisée entre plusieurs communes nigériennes et des communes du département des Côtes d'Armor.

Concernant la décentralisation au Niger, elle rentre déjà dans la culture. Les populations comprennent au quotidien ce qu'est la décentralisation. Elle devient un repère. Au niveau de la **politique nationale**, on remarque bien cette ambition de vouloir **mettre effectivement sur pied cette décentralisation** du fait que les

populations comprennent les enjeux qui en découlent.

## II) L'impossibilité de rencontrer les partenaires : un frein à la coopération

Dans la suite de son intervention, **Issouf Maha** aborde le sujet des rencontres entre les partenaires.

S'agissant de la coopération avec le département des Côtes d'Armor, le manque de contact direct ou physique entre les partenaires et le terrain sur lequel ils interviennent est un frein à la coopération. A long terme, cela pourrait être un véritable problème pour les relations de coopération décentralisée. Depuis quelques temps, réflexion est faite concernant les opportunités de contacts directs. Des prospections sont en cours pour obtenir des voyages cadrés et sécurisés, afin de permettre aux élus et aux partenaires associatifs de se rendre à Agadez. Ceci permettrait des relances dynamiques qui préexistaient il y a encore quelques années. Cela est indispensable pour les communes et pour les communautés.



**Charles Josselin, Président d'honneur de Cités Unies France, ancien Ministre**, présente les difficultés que rencontrent les collectivités françaises dans les missions qu'elles mènent à l'international.

Les Côtes du Nord et la collectivité de Saint Briec avaient engagé une relation de coopération décentralisée avec le département d'Agadez en 1987. Cette coopération avait pu s'étendre à l'ensemble des collectivités de Tchirozérine. Plusieurs collectivités de Côtes d'Armor ont été associées en 1990. Des contacts avaient été préservés avec les élus nigériens. Au cours des dernières années, cela s'est avéré beaucoup plus difficile mais des moyens de se rencontrer ont été trouvés. Depuis quelques temps, la situation a évolué. La nouvelle équipe départementale des Côtes d'Armor a fait le choix de réduire le champ de ses interventions internationales, prenant acte de la difficulté qu'il y avait à tenir une relation de coopération sur le terrain compte tenu de l'actualité. De ce fait, les relations entre Tchirozérine et les Côtes d'Armor sont suspendues. D'autres collectivités sont également affectées dans leurs coopérations et il serait peut-être bénéfique de dire comment les relations peuvent être préservées malgré les difficultés.

**Danielle Toure-Roberget, Eau Vive Normandie**, présent dans le public a prit la parole sur ce sujet lors de la séance de questions introduite par **Constance Koukoui**.

Jusqu'au 31 décembre 2015, il y avait quatre communes normandes qui coopéraient avec cinq collectivités nigériennes réunies en quasi-intercommunalité à Kornaka. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 il y a toujours cinq communes dans l'intercommunalité de Kornaka et il y a six communes de Normandie. Sur le plan sécuritaire, les difficultés ont véritablement commencé en 2008 au Niger. Depuis 2009, les relations de coopérations ne sont plus évidentes puisque des déplacements ne sont plus possibles. Dans les projets qui avaient été élaborés, il était prévu des échanges dans les deux sens. Pour poursuivre les relations, il serait possible de faire autre chose que sur le plan sécuritaire. Coopérer c'est faire des choses ensemble et si des collectivités territoriales françaises ont des choses et des expériences à apporter au Niger, la réciproque est vraie. S'il y a deux communes normandes de plus depuis le mois de décembre c'est parce que les élus savent ce que ça rapporte en termes d'ouverture sur le monde, en termes d'échanges d'expériences, etc.

**Alain Desmarest, Vice-président, Conseil départemental du Val-de-Marne**, également présent dans l'assistance apporte un autre point de vue.

Le département n'a pas changé de majorité politique et de ce fait, les actions entreprises sont poursuivies. Les questions de sécurité sont certes un frein mais cela peut être dépassé, surtout

qu'elles n'empêchent pas une relation de coopération. Le Val-de-Marne, quelle que soit la situation, n'a jamais cessé ses actions de coopération, même si les élus ne pouvaient plus se rendre à Zinder. Les actions ont été poursuivies dans les domaines de l'assainissement (traitement des eaux), l'éducation (construction d'un collège), l'aide à l'accès à la lecture, la fourniture de livres, etc.

### III) Jeunesse et sécurité, deux thématiques récurrentes dans la coopération avec le Niger.

**Alain Desmarest** aborde ensuite la vaste problématique de la jeunesse et celle de la sécurité. Comment est-il possible de faire de la prévention auprès de la jeunesse ? La France et le Niger sont confrontés au même problème – certes les dimensions ne sont pas les mêmes. Selon lui, quand on a des populations éduquées qui accèdent à des droits humains fondamentaux, on agit dans la prévention.

Il propose ensuite des pistes d'orientation de l'action pour le département. Le gouvernement français et les collectivités devraient encore aider sur les questions d'éducation, de prévention de santé pour la petite enfance, de la place du droit des femmes, des droits humains fondamentaux. Les problématiques de la citoyenneté et de l'émancipation humaine devraient être maintenues. De nos jours, avec l'avènement d'internet et la place qu'il occupe au quotidien, les injustices ont une visibilité accrue ; l'on devrait donc montrer une autre image du rapport de la coopération et développer davantage l'accès à ces droits fondamentaux. Le département du Val-de-Marne et la coopération devraient réfléchir et travailler davantage pour voir comment satisfaire les populations de Zinder et en échange, montrer ici en France comment le travail avec les différentes coopérations est un enrichissement pour les populations du Val-de-Marne. Cela permet d'éviter des incompréhensions qui pourraient se créer.



#### **Ada Laoualy, Secrétaire Exécutif de la Stratégie pour la Sécurité et le Développement des zones sahélo-sahariennes du Niger (SDS-Sahel NIGER) et Conseiller Principal du Premier ministre**

Il apporte des éléments concrets concernant les politiques nigériennes autour des jeunes, de la sécurité et de la coopération.

La Stratégie pour la sécurité et le développement des zones sahélo-sahariennes du Niger a été mise sur place en 2012 sous la tutelle du cabinet du premier ministre nigérien avec un comité de pilotage multisectoriel. Comme l'un des résultats de la SDS-Sahel Niger, l'on note la naissance du G5 du Sahel constitué du Mali, du Tchad,

de la Mauritanie, du Burkina Faso et du Niger ; c'est donc une coopération qui traite des questions liées à la sécurité et au développement. Plusieurs raisons ont motivé la mise en place de la SDS-Sahel Niger mais la principale est :

- D' « éviter le tout sécuritaire » : la paix était présente au Niger jusqu'à un certain temps. Des soubresauts et rebellions sont apparus mais ont abouti à des accords. Compte tenu des chocs externes émanant des pays voisins notamment le Mali, la Libye, le Nigéria, la sécurité est un des principaux défis au Niger. D'autres parlent des dimensions géopolitiques et des intérêts. D'autres citent également une insuffisance en matière de prévention et de prise en charge de la jeunesse au Nigéria et le continuum le Niger. De telle sorte qu'au Niger, la dynamique actuelle est la volonté de retrouver la paix. L'on observe donc des partenariats et la signature des accords qui ont abouti à l'opération Barkhane, à la présence des forces militaires occidentales et

des pays voisins. Un travail de prévention est mis en place via la stratégie sur le développement et sur d'autres initiatives portées par des institutions telles la Haute autorité à la consolidation de la paix et la Commission Nationale pour le Collecte et le Contrôle des Armes Illicites.

Dans la déclaration de politique générale du Premier ministre, une des priorités est l'accroissement des investissements productifs et sociaux dans des zones vulnérables à l'insécurité et affectées par des conflits intercommunautaires. La SDS-Sahel Niger est donc engagée pour accompagner cette volonté politique en faisant des plaidoyers, du monitoring, en appuyant les acteurs que sont les communes et les régions et en les accompagnant dans le processus de décentralisation.

Des résultats quant aux missions de la SDS-Sahel Niger ont été enregistrés.

Toutes les régions affectées par les anciennes rebellions ont été stabilisées depuis 2012. Malgré la présence multiforme des réseaux de trafics (immigration, drogue, armes, etc.), des stabilisations sont enregistrées. Seulement, les mouvements observés de nos jours viennent d'ailleurs, de l'extérieur du pays.

Sur le plan opérationnel, la dimension "sécurité" est intégrée au guide d'élaboration des plans de développement communaux et a été pris en compte dans l'élaboration des plans de développement régionaux. Avec le PNUD, une conceptualisation est en cours par une approche stratégique de sécurité communautaire et de cohésion sociale. Des financements ont été octroyés à certaines collectivités (Agadez, Tahoua, etc.).

En mettant en œuvre la stratégie sécurité-développement, cela contribue au développement local et à la gouvernance locale. Cette stratégie est aussi axée sur :

- la sécurité des personnes et des biens ;
- le développement et la gouvernance locale ;
- la création d'opportunités économiques pour les femmes et les jeunes ;
- l'accès aux services sociaux de base.

Le problème sécuritaire au Niger a été cerné grâce à la volonté de l'Etat et des élus locaux. Avec 17 millions d'habitants sur une superficie de 1.287.000 km<sup>2</sup>, le Niger peut coordonner les renseignements au niveau de la base. De ce fait, les élus ont mis sur pied des dispositions à travers des fora d'échanges et de partages d'informations avec des jeunes sur la thématique sécuritaire. Avant l'arrivée de Boko Haram, la région la plus vulnérable était la région d'Agadez. Avec la multiplication des fora et rencontres au sein de la collectivité, les jeunes se sont réunis en association où ils rendent compte de manière régulière aux exécutifs locaux et aux chefs de village. Le partage et l'élaboration des budgets participatifs ont contribué à la prise en charge et à l'engagement personnel des populations.

**M. Mahaman Bachir Sabo Mazadou** ajoute que la sécurité en tant que telle ne constitue pas véritablement un frein dans les relations de coopération entre la collectivité de Zinder et le département du Val-de-Marne. En effet, des dispositifs ont été mis en place. Nous avons ensemble un projet tourné vers la jeunesse, véritablement attractif en termes d'emploi. Ce projet est financé par plusieurs partenaires, avec pour objectif d'éviter que des jeunes ne soient désœuvrés et en proie à toute sorte de malveillance ou de troubles.

#### **IV) Actions de terrain : les exemples de coopération entre Zinder et le Val-de-Marne et celle entre Dogondoutchi et Orsay**

**M. Mahaman Bachir Sabo Mazadou** a présenté de manière transversale les actions de coopération entre Zinder et le Val-de-Marne. Le Niger entretient de bonnes relations avec les partenaires des collectivités françaises. Plusieurs actions de diverses natures sont faites en faveur du développement. Des stratégies sont élaborées de manière indirecte (avec des intermédiaires) et directe comme le font les collectivités du Val-de-Marne et Zinder. Les portes d'entrée de toute action de développement sont les collectivités mais la sécurité constitue un frein à la coopération.

Des efforts sont en train d'être faits pour contenir la jeunesse et cela ne peut se poursuivre qu'à travers des actions de développement pouvant permettre l'accès à l'emploi. Dans les relations de coopération faites avec le département du Val-de-Marne et l'Union européenne, la collectivité de Zinder a bénéficié d'un financement de plus de 2 millions d'euros, pour une période de 5 ans, afin d'assainir la ville et dans les actions de développement entreprises dans ce projet, la jeunesse a été privilégiée notamment leur recrutement pour les ouvrages qui seront construits.

La coopération entre les collectivités nigériennes et françaises se porte bien et cette coopération devrait perdurer sans toutefois occulter les questions sécuritaires. L'Association des municipalités du Niger a fait de la sécurité l'une de ses priorités ; celle-ci constitue une pierre angulaire dans le développement et pour que les collectivités soient politiquement et financièrement viables, des actions de sécurité devraient être menées ; cela permettrait de rassurer les populations et d'éviter des exodes vers les grands centres.

**M. Jean-Louis Boy-Marcotte Président de l'Association "Echanges avec Dogondoutchi-Niger"** n'a pas pu participer au colloque. Il a cependant transmis à Cités Unies France son analyse sur la coopération décentralisée entre Dogondoutchi et Orsay. Suite à la dernière réunion de CUF-Niger, il a senti que les acteurs de la coopération décentralisée ont des difficultés à convaincre leurs conseils à financer des actions dont ils ne voient pas le retour direct pour leur territoire. Il suggère donc de procéder en deux temps avec :

- Des échanges culturels : les financements locaux (Association, Mairie, etc.) sont limités à quelques milliers d'euros. Ils sont adaptés au financement des échanges culturels.
- Pour appuyer leurs projets de développement identifiés à partir de ces échanges culturels, il est nécessaire de faire appel à des financeurs nationaux ou internationaux (AESN, AFD, UE) ou peut-être aux nouvelles régions, dont les possibilités sont plus en rapport avec l'ampleur des projets.

A Orsay et à Douthi, au niveau culturel, deux projets mobilisent plusieurs centaines de familles :

- La Commune d'Orsay participe depuis 2002 au programme « Lire pour le Plaisir » pour donner le goût et l'envie de lire aux élèves des 66 écoles primaires de Douthi
- La Commune d'Orsay participe à travers le comité de jumelage aux échanges de correspondance nominatifs entre cinq classes primaires de Douthi et cinq classes primaires d'Orsay.

La participation de la commune d'Orsay est de 3 000€ par an.

Au niveau développement, cette présence culturelle depuis près de 20 ans a permis d'appuyer deux initiatives de nos partenaires, significatives à l'échelle de Douthi :

- Ils achèvent au 30 juin 2016 un programme de 5 ans qui a amené l'eau potable dans 32 villages (45 000 ha) de la commune de Doutchi par 103 puits et forages. Ce programme de 1,5 M€ a été financé aux deux tiers par l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre de la loi Santini Oudin et un tiers par la commune de Doutchi. L'Association a assuré le suivi et le transfert des fonds AESN. Toutes les réalisations ont été menées par des entreprises locales.
- L'Agence Française de Développement vient de valider le dossier « sécurité alimentaire à Dogondoutchi » pour développer une autre initiative des agriculteurs de Doutchi, le maraichage et les champs pilotes de céréales. Ce programme d'un montant de 861 000€ sur trois ans est financé à 42% par l'AFD, 42% par le gouvernement Nigérien, 11% par Agro Sans Frontière Suisse et 5% par notre Association. Le programme démarrera mi-juillet par une mission à Niamey du 14 au 22 juillet.

Ces développements se réalisent par des investissements favorables, autant au Niger qu'en France. Par exemple, le projet « Sécurité alimentaire à Dogondoutchi » développe la culture de la pomme de terre au profit du Niger, mais achète toutes ses semences en Bretagne.

### **V) De l'aide au développement à la coopération décentralisée : réinventer des échanges réciproques**

**Dominique Guilmin, Responsable de coopération, Conseil départemental des Côtes d'Armor**, partage son expérience qui, selon elle, arrivera à terme à un moment donné.

La coopération décentralisée est une expérience jeune mais qui est ancienne c'est-à-dire qu'elle a commencé au début des années 80 ; la coopération était alors dans le paradigme de l'aide, de la solidarité internationale. La France était un pays ouvert qui souhaitait aller à la rencontre d'autres peuples et cela a été une réussite, notamment ce lien entre les territoires et la naissance de la coopération décentralisée.

Ensuite, est venue une deuxième période où la coopération décentralisée a revu son fondement et s'est mise à accompagner des collectivités dans les processus de décentralisation, considérée comme une garantie de démocratie. Des pays avaient donc besoin de l'expérience des collectivités françaises pour renforcer leurs capacités, leurs compétences.

Aujourd'hui, nous sommes arrivés au bout de ce modèle car on observe que des compétences sont véritablement transférées aux collectivités, qu'il y a des centres de formation, qu'il y a des possibilités de recherche de financement autre que celles des collectivités françaises. La coopération décentralisée a donc réussi les objectifs qu'elle s'était fixée, de l'époque du début des années 2000 jusqu'à nos jours.

Aujourd'hui, le modèle a changé et il va falloir le réinventer. Les questions sécuritaires peuvent freiner la coopération décentralisée. Aussi, le paysage français a changé, plusieurs collectivités françaises arrêtent leurs relations de coopération à l'étranger (Niger, Cameroun, Sénégal, Mali, etc.) à cause des questions budgétaires, mais aussi à cause du repli provoqué par des questions économiques. Les relations de nos jours ne sont plus du Nord vers le Sud mais dans une relation égalitaire Sud/Nord, Sud/Sud. Ainsi, les différents partenaires doivent être capables, dans leur réflexion, de voir ce qui est possible d'amener dans la relation qui les lie. Face aux problématiques territoriales que rencontrent les élus français, ils se demandent l'intérêt qu'ils auraient à poursuivre la coopération avec l'extérieur. A travers la perte des coopérations décentralisées, c'est toute la solidarité internationale qui s'effondre. En effet, plusieurs associations et ONG ne bénéficient plus de l'aide des collectivités territoriales françaises, ce qui fait qu'elles aussi sont en difficulté.

En France aujourd'hui, il serait peut-être nécessaire de mettre en place un plan national de remobilisation des élus, des populations et des politiques pour faire le tour de ces questions de liens avec l'international. Sur ce plan, les Nigériens peuvent réfléchir et aider les autorités françaises en leur donnant des clés de réponse à ces enjeux et à la nécessité de la poursuite des relations internationales, essentielles pour la modernité et le développement d'un pays.

### **Damien Descoings, Directeur relations internationales, région Hauts-de-France**

La sécurité est vue comme un empêchement, une barrière ; c'est également une opportunité et cela peut être considéré comme un sujet commun de travail. Sous cet angle, il renvoie à un nouveau paradigme de coopération qui sort de l'aide au développement pour rentrer dans de la coopération, en travaillant en commun sur des objectifs communs. Cela renvoie aussi à des nouveaux partenariats avec les Nigériens, tenant compte de notre problème commun (la sécurité). Si des coopérations pouvaient être montées sur ces sujets, des coopérations où chaque partenaire trouve un avantage dans un domaine stratégique pour lui-même, l'on serait sur des coopérations d'égalité.

M. Mahaman Bachir Sabo Mazadou et M. Mohamed Anacko ont expliqué les initiatives qui sont prises pour faire de la prévention contre la radicalisation djihadiste. En France, le système ne fait pas vraiment de la prévention, la France fait plutôt de la contre-radicalisation : quand des jeunes commencent à se radicaliser, c'est alors qu'on tente de traiter de ces questions. Parfois, c'est trop tard. La France ne fait pas de la prévention mais du soin. Les collectivités françaises ont donc des leçons à apprendre de leurs partenaires nigériens qui font de la prévention en traitant la problématique à la racine. Cela met à une position un petit peu plus humble et remet un peu d'égalité dans la relation partenariale existante ou potentielle.

### **Conclusions :**

#### **Charles Josselin**

Cette réunion s'achève sur un sentiment de frustration parce que nous ne sommes pas allés au bout de la réflexion que nous aurions souhaitée. Dans le document édité par les services du Premier ministre nigérien, on y fait un constat : celui de l'explosion démographique. Au début des relations de coopération nigéro-française, le Niger comptait environ 5 millions d'habitants ; aujourd'hui ils sont 20 millions et dans 20 ans, le nombre devrait doubler. Cette question spécifique de la démographie mériterait des sujets de discussion entre Nigériens d'une part, puis entre partenaires étrangers d'autre part. La coopération décentralisée devrait favoriser l'échange y compris sur des sujets difficiles comme les questions migratoires qui percutent l'opinion française.

**SEM. El Hadji Abou Ado, Ambassadeur du Niger en France**, clôture la réunion en remerciant les uns et les autres de leur présence et de leur disponibilité ainsi que du soutien et de l'accompagnement qui sont faits aux collectivités nigériennes. Certes, les questions de fond n'ont pas pu être abordées mais les autorités nigériennes en France sont disponibles pour continuer à échanger sur ces points, que ce soit sur l'immigration, la démographie, la sécurité ou toute autre question. Le Niger essaie de mobiliser tous ses partenaires et les pays limitrophes du pays pour collaborer sur les questions migratoires, afin d'éviter les catastrophes observées dans la Méditerranée. La coopération décentralisée pourrait également se saisir de ces questions pour essayer de trouver des réponses à ces problématiques en concevant des projets, en collaborant. Aujourd'hui l'action gouvernementale majeure au Niger tourne autour d'un tryptique à savoir sécurité, développement et démocratie. Ces trois points doivent être pris en compte au niveau des collectivités, des communautés pour assurer

une harmonie au Niger d'une part et améliorer les conditions de vie des populations nigériennes d'autre part.

La délégation du Niger a ensuite été reçue sur le site du Forum par le président de Cités Unies France, Roland Ries, Maire de Strasbourg,



*Rencontre de la délégation du Niger avec le président de Cités Unies France*

En soirée, les participants étaient invités à prendre part à un moment convivial à l'Ambassade du Niger à Paris, où son Excellence et le personnel de l'Ambassade ont été honorés de les recevoir.



*Moment convivial à l'Ambassade du Niger à Paris*

\*\*\*\*\*

*Compte-rendu réalisé par Paul Kammegne et Garance Seguiér,  
à partir de l'enregistrement sonore de la rencontre et des documents disponibles.*

## ANNEXES

- Liste des présents

(Merci de signaler toute erreur ou omission : [c.koukoui@cites-unies-france.org](mailto:c.koukoui@cites-unies-france.org) )

NOM	PRENOM	COLLECTIVITÉ / STRUCTURE	PAYS	FONCTION
M.ADA	Laoualy	PRIMATURE NIGER	France	Secrétaire Exécutif
M.ADJOLOHOUN	Cathya	CITES UNIES FRANCE	France	Bénévole à l'organisation
M.ANACKO	Mohamed	ASSOCIATION DES REGIONS DU NIGER (ARENI)		Président de l'ARENI, Président du CR D'Agadez
M.ARZIKA	Harouna	ASSOCIATION DE POUVOIRS LOCAUX	Niger	Secrétaire Permanent
M.BAH	Boubacar	ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU MALI – AMM	Mali	Président
M.COURBON	Quentin	MAEDI / DAECT	France	Chargé de Mission
M.CREUZE	Julian	CONSEIL REGIONAL DES HAUTS-DE-FRANCE	France	Chargé de Mission
M.DELAUNAY	Jean	ASSOCIATION JITOUA CONFLANS TESSAOUA	France	
M.DESMAREST	Alain	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE ; CUF - GROUPE PAYS AMERIQUE CENTRALE / CUBA	France	Vice-président du CD Président du groupe-pays
M. DEDESSUS LE MOUSTIER	Ivan	AUVERGNE RHONE-ALPES	France	Responsable Coopérations Internationale et Solidarité
M.DESCOINGS	Damien	REGION HAUTS-DE-FRANCE	France	Directeur des Relations Internationales et de la Coopération Décentralisée
SEM.ELHADJI ABOU	Ado	AMBASSADE DU NIGER EN FRANCE	France	SEM l'Ambassadeur
MME GROPP	Céline	AMBASSADE DE FRANCE AU NIGER	France	Attachée de coopération
MME GUILMIN	Dominique	CONSEIL GENERAL DES CÔTES D'ARMOR	France	
M.HAMANI	Moussa	AMBASSADE DU NIGER	Niger	
M.HASSANE	Amadou	AMBASSADE DU NIGER EN FRANCE	France	Deuxième Conseiller
M.HASSANE	Soumana	ASSOCIATION DES REGIONS DU NIGER	France	Secrétaire Permanent
M.HERVY	Patrick	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE	France	Collaborateur de Cabinet
M.ILBOUDO	Hamadou	COMMUNE DE DOULOUGOU	Burkina Faso	Maire
M.JOSSELIN	Charles	CITÉS UNIES FRANCE	France	Président d'honneur, ancien Ministre
M.MAHA	Youssoufa	TCHIROZERINE ASSOCIATION ENMITTAF	Niger	Maire, Secrétaire général Enmittaf

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>COLLECTIVITÉ / STRUCTURE</b>	<b>PAYS</b>	<b>FONCTION</b>
M.MAINA	Adam	AMBASSADE DU NIGER	France	Chargé de Programme
M.MANGEOT	Fabrice	PHOTOGRAPHE	France	
M.MOUNDZIEGU U	Joseph	MAIRIE DE LIBREVILLE- GABON	Gabon	Secrétaire Général
M.NKAMELEUN FOSSO	Augustin	RIAFCO Réseau des Institutions Africaines de Financement des Collectivités Locales	France	
M.SABO MAZADOU	Mahaman Bachir	VILLE DE ZINDER - NIGER ; ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DU NIGER	France	Vice Président de l'AMN, Maire et président du conseil de la ville de Zinder
M.SKALLI	Khadija	MEDIA CONTACT SERVICES	France	
M.TRAORE	Sayouba	RADIO FRANCE INTERNATIONAL	France	
M.ZONGO	Clément	COMMUNE DE TOECE	Burkina Faso	Directeur
MME KARLESKIND	Eve	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE	France	Directrice Adjointe Eau Et Assainissement
MME CARRARA	Viviane	CITES UNIES FRANCE	France	
MME CASTAIGNET	Maylis	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	France	
MME FELDEN	Christine	MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOGES	France	
MME KOUKOUI	Constance	CITES UNIES FRANCE	France	
MME LOSSOUARN	Cleo	SIAAP	France	Responsable De Projet Relations Internationales
MME MEYER	Marie-Laure	COMMUNAUTE DE COMMUNES FAUCIGNY GLIERES	France	Vice Présidente
MME NARH- GUIELLA	Gifty	CERCOOP FRANCHE-COMTE - CORADE	France	Directrice
MME RAULT	Marine	VILLE DE SAINT-BRIEUC	France	Chargée De Mission Relations Internationales
MME ROY	Marie-Françoise	AESCD, COOPERATION CESSON- DANKASSARI	France	Présidente
MME TOURE- ROBERGET	Danielle	EAU VIVE NORMANDIE	France	Administratrice Evnormandie. Vp Eau Vive France
MME TOURLONNIAS	Béatrice	PS-EAU	France	Chargée de programme
MME TRYSTRAM	Karine	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE	France	Chef du Service Relations Internationales

- **Liste des excusés**

(Merci de signaler toute erreur ou omission : [c.koukoui@cites-unies-france.org](mailto:c.koukoui@cites-unies-france.org) )

NOM	PRENOM	COLLECTIVITÉ / STRUCTURE	PAYS	FONCTION
M.BOY-MARCOTTE	Jean-Louis	ASSOCIATION « ECHANGES AVEC DOGONDOUTCHI-NIGER »	France	Président
M. SADDIER	Martial	CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHÔNE ALPES	France	Vice-président
M.FORT	Bertrand	MAEDI / DAECT	France	Délégué
M.VALLI	Stéphane	VILLE DE BONNEVILLE ; COMMUNAUTE DE COMMUNES FAUCIGNY GLIERES (CCFG) ; CUF	France	Maire ; Président de la CCFG ; Président groupe-pays Niger CUF
M.OUHOU DODO	Abdou	ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU NIGER (AMN)	Niger	Président
MME SALEY HADIZA	Alfari	MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE PUBLIQUE, DE LA DECENTRALISATION ET DES AFFAIRES COUTUMIERES ET RELIGIEUSES		Ministre Déléguée, Chargée de la décentralisation

- **Lettre de l'Ambassadeur de France au Président de Cités Unies France**
- **Présentation de la SDS-Sahel Niger (M. Ada Laoualy, Conseiller du Premier ministre)**
  - Plan d'actions prioritaires de la SDS-Sahel Niger : Liste des programmes, projets et synthèse. Tableau.
  - Padel-RNN Projet d'Appui au Développement Local des régions du Nord du Niger : Prospectus de présentation.
- **Documents fournis par Guillaume Benoît, Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER, Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt)**
  - Sécurité alimentaire et changement climatique en Méditerranée et en Afrique de l'Ouest, quel agenda d'action pour la COP 21 ? Note de synthèse. Mai 2015.
  - Le secteur des terres (agriculture, forêts et sols) face au double défi alimentaire et climatique. Présentation PowerPoint. 8 janvier 2016.
  - Le secteur des terres : solution du problème climatique ? ou « le futur brillant de l'agriculture ». Article, 23 pages.
  - L'eau et la sécurité alimentaire face au changement global : quels défis, quelles solutions ? Contribution au débat international. Préface de la FAO. Rapport d'un groupe multi-acteurs co-piloté par Yves Richard (CCFD) et par Guillaume Benoit (MAAF/CGAAER). Août 2012.
- **Présentation du groupe-pays Niger de Cités Unies France**
- **Actes des 2<sup>èmes</sup> Assises de la Coopération décentralisée franco-nigérienne, 13 - 17 octobre 2014, Niamey**

\*\*\*\*\*